



À retourner à la Maison du Bonheur  
1 rue de la Coste - 34110 Frontignan

## CURE DE JEÛNE ET JOIE DE VIVRE

Dates du stage : **Du Samedi 2 au Vendredi 8 Mars 2019**

Lieux du stage : **Frontignan**

*Le Chant des Vagues, 20 Avenue Ferdinand de Lesseps*

*Maison du Bonheur, 1 rue de la Coste*

### PARTICIPANT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP/Ville: .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Profession : ..... Date de naissance : .....

But de la cure : .....

J'ai déjà suivi une formation à l'ISB. J'indique les formations déjà suivies et leurs dates :

- ✚ Une confirmation d'inscription vous sera envoyée dès réception du bulletin, du certificat médical, du chèque d'acompte ou de la totalité du montant si vous vous inscrivez avant le 31 Décembre 2018 et de votre photo.
- ✚ Vous recevrez un mois avant une convocation avec tous les détails pratiques vous confirmant le déroulement du stage qui reste sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.
- ✚ Pour assurer la qualité des échanges, le nombre de participants est limité.
- ✚ Si je ne suis pas d'accord pour figurer dans les reportages effectués pendant ma formation, je recopie la phrase :  
« **Je ne suis pas d'accord pour être photographié(e) ou filmé(e)** »

## Modalités d'inscription et de paiement

### 1) Cure de Jeûne et Joie de Vivre d'une semaine: 775 €

(Hors déplacements, hébergement et activités optionnelles)

- Acompte : 250 € à envoyer dès aujourd'hui pour réserver votre place.
- Solde à régler au plus tard le 2 Février 2019 : 525 €

**Early Bird** : Réduction pour le règlement complet envoyé en une fois avant le 31 Décembre 2018 : 644 €  
(Hors déplacements, hébergement et activités optionnelles).

Le règlement peut se faire par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de l'Institut des Sciences du Bonheur et doit être adressé à l'adresse suivante : Maison du Bonheur - 1, rue de la Coste - 34 110 FRONTIGNAN.

**En cas d'annulation de votre part**, l'Institut des Sciences du Bonheur conserve :

- ✓ L'acompte de 250 € est conservé pour toute annulation postérieure au 2 Février 2019.
- ✓ Du 2 au 15 Février, le séjour est dû à 50%.
- ✓ À partir du 15 Février, le séjour est dû dans sa totalité.
- ✓ L'Early Bird aux conditions préférentielles réglées en une seule fois de 644 € n'est pas remboursable.

### 2) Inscription à une ou plusieurs activités proposées en option en supplément

Intitulé(s) et tarif(s) : -----

-----

-----

### À compléter :

- J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales ci-dessus.
- Je joins ma photo souriante.
- Je joins un certificat médical de non contre-indication au jeûne de mon médecin traitant.
- Je règle l'acompte de 250 € par virement bancaire.
- Je règle l'acompte de 250 € par chèque à l'ordre de l'Institut des Sciences du Bonheur.
- Je règle en une fois avant le 31 Décembre 2018 et je bénéficie de la réduction.
- Je règle .....€ pour une ou plusieurs activités proposées en option.
- Je réserve mon hébergement moi-même au Chant des Vagues.

Fait à ----- Le ----- Signature -----  
(Précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")



## Institut des Sciences du Bonheur

Adresse postale : Maison du Bonheur  
1, rue de la Coste - 34110 Frontignan - Tél. 06 25 706 936  
co@sciences-du-bonheur.com - www.sciences-du-bonheur.com  
N° Siret : 827 941 295 00020